

DOTATION DE COUPE

2024

CORRESPONDANT DE L'ASSOCIATION :

Je soussigné.e, Madame, Monsieur

agissant au sein de l'association

en qualité de

Atteste avoir reçu ce jour de l'OMSEP de Saint-Paul coupes

OBJET DE LA DEMANDE :

Manifestation :

Date.s :

Lieux :

Fait à Saint-Paul le

Signature :

RÉGLEMENT DE LA DOTATION

Les associations adhérentes à l'Office en 2024 ont droit à une dotation de 6 coupes par an.

Demande par mail ou téléphone :
kroudic@oms-saintpaul.re ou 0692 46 61 98